

CR du CA du PRES du 12 septembre 2012 14h30 fait par Sylvette Denèfle

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 27 juin 2012
2. Gouvernance du PRES : demande de prolongation de la gouvernance existante
3. DBM2 (Doctoriales – Epicentre)
4. Projet de convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique en Région Centre
5. Information sur le site web
6. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 27 juin 2012

CR approuvé après modification pour une personne excusée et non absente.

2- Gouvernance du PRES : demande de prolongation de la gouvernance existante

Le président demande une prolongation de 2 mois de son mandat parce que l'élection d'un nouveau président n'a pas été préparée à temps.

Je proteste contre le fait qu'on laisse passer le temps sans appliquer le règlement et Y.T. redit que le PRES est en cours d'installation et qu'on peut considérer que ce n'est pas un problème. Mais c'est une façon de ne pas prendre en compte le règlement et l'avis du conseil.

A ce propos, alors qu'il avait été convenu que la présidence changerait d'université au bout de 2 ans (soit le 14 septembre 2012), Y.T. déclare que tout le monde peut être élu au sein du CA et entre autres que l'actuel président est renouvelable *a priori*.

Les interventions qui suivent vont dans le sens de considérer qu'il vaut mieux remettre la date de l'élection (interne au CA) pour la préparer convenablement.

Satisfecit de Y.T. qui pense qu'il a agi avec beaucoup d'efficacité !!

Romuald Boné demande qu'on précise les conditions de la prochaine élection. Une relecture des statuts permet de décider que les candidatures seront faites pour le 14 octobre et le vote du CA sera le 14 novembre.

Les vice-présidents seront désignés par le président, après l'élection.

3- DBM2 (Doctoriales – Epicentre)

Des modifications de la DBM sur Epicentre et sur les Doctoriales.

Une question sur les 540 000 euros de publicité (ligne 623) : abonnement à ABES pour tous les établissements du PRES et site web.

DBM2 voté à l'unanimité.

4- Projet de convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique en Région Centre

Projet à l'étape 0 pour discussion future avec la Région. Y.T. pense que la participation du PRES à cette institution est intéressante.

Il est rappelé que cet espace est financé par l'assurance maladie. Il y a des réalisations en région mais qui sont assurés par des bénévoles. Au niveau national, un espace est envisagé par le ministère pour coordonner les initiatives en matière d'éthique. Il s'agit de faire de cet espace un observatoire, un lieu de formation et de conférences, etc. Le ministère a prévu un financement global au niveau national.

Pour l'Espace de notre région, il a paru important que le PRES intègre la structure. Et il est souhaitable que la région aussi s'implique et puisse participer à la gouvernance de ce truc.

P. Riehl : d'accord sur la démarche mais on doit être attentif au mode exact de financement. La région ne sera pas financeur.

La dotation ministérielle sera environ d'un demi poste de médecin et un secrétariat annuellement.

Quelqu'un souligne l'absence de la société civile dans les représentants. Il est répondu que la structure est au service des professionnels essentiellement.

Y.T. souligne que le PRES n'est pas représenté dans le conseil d'orientation. Pas de problème. La modification sera faite.

5- Information sur le site web

Site du PRES : réflexion (mai-juin), création (juillet-août), adaptation et mise en réalisation (septembre).

Le site est lancé bien qu'il ne soit pas fini. Il est en évolution. Il n'y a rien de spécial sur ce site.

Question : comment le site sera géré ? Est-ce qu'un rédacteur Web est prévu ?

Est-ce qu'on staff le PRES ou non ? Il faudrait installer institutionnellement le PRES.

Si on veut construire un site, il faut un groupe de travail : Loïc Vaillant.

Est-ce qu'il y a une version anglaise ?

Toutes ces questions et remarques restent sans réponse.

6- Questions diverses

Information sur les projets les manifestations d'intérêt (AMI) en discussion pour la stratégie de recherche 2020. Il y a actuellement 4 projets non encore finalisés :

CEA Lavoisier :

Geosciences : (Orléans- BRGM, CNRS et Insa) excellence scf en recherche et formation ; la création de valeurs ; le faire savoir permanent. Créer des entreprises tout de suite dans les points d'excellence. Les conditions extrêmes des matériaux, maîtrise des risques, géoressources ; instrumentation pour faire de la commercialisation (nano particules dans l'espace). Il y a des labex et des équipex. Visibilité internationale et création de valeur.

Santé : biomédicaments : (Tours) de la bioproduction à l'innovation chimique. Un projet original dans le secteur du médicament. 40% des médicaments sont obtenus en bioproduction et la France est plutôt en retard. Il y a eu un labex, un investissement d'avenir en formation et ça élargirait à d'autres médicaments. Expertise en recherche, projets en formation. Plusieurs axes : synthèse et biosynthèse ; caractérisation des biomédicaments ; les cibles ; le développement pré-clinique ; la clinique. Faire venir d'autres équipes.

SHS : Patrimar (Tours) Intelligence du patrimoine : différents labo de l'Inra, la MSH, différents labos de Tours et Orléans : c'est très nouveau et original. On part de considérations très générales sur la nécessité de comprendre les patrimoines naturels et culturels et on aboutit à des chantiers précis qui intéressent la Région (Chambord, gastronomie, la Loire).

Les dossiers pour l'AMI sont demandés pour le 1^{er} octobre en anglais et ça jette un certain trouble.

Y.T. dit qu'il faut faire une présentation succincte en anglais, pas la traduction intégrale.

Les projets sont en cours et plus ou moins finis.

Les écoles d'ingénieurs sont impliquées dans les 2 premiers projets.

Le Studium est aussi outil mais pas partenaire.

P.Riehl précise que la Région a défini des critères pour retenir ces grands projets : dimensions, projets fédérateurs, critères économiques, de développement, nombre de chercheurs.

Le nombre de projets retenus sera au maximum 3. Sur le calendrier, P.Riehl rappelle les étapes : fin sept : dépôt des dossiers. Evaluation par le Corit et sa nouvelle présidente. Jury d'ici la fin de l'année. Puis ça passera à la session de février 2013 du conseil régional. Le calendrier est assez souple car il ne s'agit pas d'un appel à projets mais d'une procédure d'orientations stratégiques.